



Maison des
Jeunes et de la
Culture

Assemblée générale ordinaire 2017

Conformément à l'article 9 de nos statuts, vous êtes conviés à l'Assemblée Générale :

Le vendredi 25 mai 2018 à 19h

À la salle des fêtes de Lherm

Ordre du jour :

- Rapport moral 2017
- Rapport d'activités 2017
- Rapport financier 2017
- Propositions du Conseil d'Administration
- Rapport spécial du commissaire aux comptes 2017
- Élection des candidats au Conseil d'Administration

Veillez retourner le pouvoir ci-joint dûment complété (un seul pouvoir par adhérent) si vous ne pouvez assister à l'assemblée générale.

Ne peuvent prendre part au vote que les adhérents âgés de plus de 16 ans à jour de leur cotisation 2017/2018 depuis plus de trois mois. Le représentant légal n'a droit qu'à une voix même s'il a plusieurs enfants. Dans ce cas il ne peut céder son pouvoir à une tierce personne.

Bien amicalement,
Le Conseil d'Administration.

2 avenue de Gascogne - 31600 Lherm - Tél. 05 61 56 02 32 - Fax : 05 61 56 07 80 - mjc.lherm@wanadoo.fr

POUVOIR **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 mai 2018**

NOM :

Prénom :

membre de l'Association MJC LHERM HORIZON CULTUREL, donne pouvoir à

NOM :

Prénom :

adhérent de la MJC

pour le (la) représenter à l'Assemblée Générale du 25/05/2018 et pour l'élection des candidats au Conseil d'Administration.

Faire précéder la signature de la mention manuscrite " bon pour pouvoir "

Date :

Signature



Maison des
Jeunes et de la
Culture

Appel à candidature Pour le Conseil d'Administration

Un(e) bénévole est avant tout une personne qui a des compétences diverses et variées. Le point commun entre tous, c'est de vouloir partager et donner un peu de son temps au service de l'intérêt général.

Votre MJC est une association qui fonctionne depuis sa création en 1988 avec l'engagement continu de bénévoles au service de son projet collectif d'éducation populaire. Cette ressource humaine représente la « plus-value » de l'association.

Le conseil d'administration, lance un appel pour renforcer les effectifs : plus il y a de volontés et de bras, plus les missions pourront être partagées, chacun s'investissant en fonction de ses disponibilités. Être administrateur c'est :

- Ⓞ Être acteur de la vie associative
- Ⓞ Participer aux conseils d'administration (1 par trimestre)
- Ⓞ Discuter des questions mises à l'ordre du jour
- Ⓞ Définir la politique générale de l'association
- Ⓞ Réfléchir sur l'orientation de la MJC (projets, développement,...), sur la création de nouvelles activités, sur l'organisation de manifestations, sur le fonctionnement des activités...

Vous avez du temps de libre, vous appréciez la convivialité, vous avez envie de vivre une expérience collective au service de l'intérêt général en vous faisant plaisir, alors venez rejoindre l'équipe de bénévoles de la MJC.

Pour être candidat au Conseil d'Administration, il faut être à jour de sa cotisation depuis plus de trois mois et avoir plus de 16 ans.

Les candidatures doivent être adressées par la poste à la Présidente de la MJC au moins 8 jours avant la date de l'Assemblée Générale (25 mai 2018), soit avant le 17 mai 2018.

2 avenue de Gascogne - 31600 Lherm - Tél. 05 61 56 02 32 - Fax : 05 61 56 07 80 - mjc.lherm@wanadoo.fr

C A N D I D A T U R E A S S E M B L É E G É N É R A L E O R D I N A I R E D U 2 5 M A I 2 0 1 8

NOM :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

fait acte de candidature au Conseil d'Administration de la MJC LHERM HORIZON CULTUREL.

Date :

Signature

MJC : vocation, mission, valeurs

Vocation

Une MJC est une association qui anime et gère un équipement au profit des habitants d'une commune.

Sa vocation est de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

Mission

La démocratie se vivant au quotidien, la MJC a pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale qui répondent aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.

L'action éducative des MJC en direction et avec les jeunes est une part importante de leur mission.

Ses valeurs

La MJC est ouverte à tous, sans discrimination.

Elle est respectueuse des convictions personnelles mais s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique, ou une confession.

Elle respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité, mis en avant dans les valeurs républicaines.

Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville, le quartier, le village.

Elle favorise le transfert des savoirs et expériences entre générations et encourage les expressions et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population.

Elle agit en partenariat avec les collectivités locales et territoriales.

Elle est force de proposition, œuvrant pour l'intérêt général et agit comme un lieu de médiation sociale.